

Image not found or type unknown



Exclusivité de clientèle

Par **obecom**, le **19/06/2015** à **11:06**

Bonjour,

Suite à la liquidation judiciaire de la société avec laquelle j'avais un contrat d'agent commercial, le produit que celle-ci commercialisait par mon intermédiaire sur un secteur géographique et une clientèle professionnelle bien définis (clientèle que j'ai créée), ce produit donc est à nouveau commercialisé par une autre société qui en a acquis les droits. Un commercial de cette société visite mes clients en leur proposant de continuer à commander ce produit chez eux...

Je suis à l'origine de cette clientèle pour ce produit, quel recours ai-je ?
Merci pour votre réponse.